



Canadian Association of Swine Veterinarians
Association Canadienne des Vétérinaires Porcins

39, rue William, Elmira (Ont.) N3B 1P3 • 519-669-3350 • susan.tfio@bell.net • www.casv-acvp.ca

**Énoncé de position de la CASV-ACVP
Le 16 janvier 2017**

CASTRATION

Énoncé

La castration des porcelets mâles est une procédure chirurgicale effectuée pour réduire les comportements agressifs et le défaut sexuel du porc. En juillet 2016, les nouvelles exigences du Code de pratiques pour les porcs d'administrer une analgésie (tous les âges) et une anesthésie (âge de plus de 10 jours) à la castration des porcelets sont entrées en vigueur.

- La CASV-ACVP appuie les exigences du nouveau Code de pratiques pour les porcs d'administrer une analgésie et une anesthésie aux porcelets pour aider à diminuer la douleur suivant la castration.
- La castration devrait être effectuée aussitôt que possible pour permettre à la blessure de guérir avant le sevrage.
- La CASV-ACVP appuie l'élaboration de protocoles analgésiques et anesthésiques pratiques, efficaces et approuvés pour aider à réduire la douleur des porcelets lors de leur castration.
- La CASV-ACVP appuie en outre d'autres alternatives à la castration, comme la castration immunologique ou la mise en marché de mâles intacts (lorsqu'ils sont acceptés par les transformateurs de porc).

Approuvé par le Conseil d'administration de la CASV-ACVP, le 8 février 2017